En sa séance du 26 janvier 2018, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

- La signature d'une convention avec Grdf pour la mise en place de compteurs communicants Gazpard
- Vente d'une parcelle privée de la commune à un exploitant agricole.
- Mise en place définitive du RIFSEEP après avis du CTP
- Vote du nouveau plan de financement de la micro crèche

Coût du projet HT	443 300€
CAF	130 000€
MSA	10 000€
TOTAL à financer	303 300€
DETR	151 650€
Conseil départemental	90 990€
TOTAL des aides publiques (AP)	242 640€
Commune	60 660€

- Choix définitif des entreprises pour les travaux de réhabilitation de la mairie
- Plan de financement définitif des travaux de la mairie :

Coût du projet HT	161 308€04
DETR	56 458€
Conseil départemental	48 393€
Conseil Régional	8 388€
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES	113 239€
Fonds propres	48 069€

- Classement d'un chemin en chemin rural en vue d'une aliénation
- Lancement d'une enquête publique pour aliénation d'un chemin

- Informations diverses : les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie vont commencer en mars. Durant la durée des travaux la mairie sera délocalisée dans la salle des associations. Les travaux consistent à réhabiliter les locaux existants en redistribuant les pièces afin d'être conforme aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite, agrandir la salle du conseil , créer une zone d'accueil et une zone secrétariat et construir une extension pour le bureau du maire.

En sa séance du 6 avril 2018, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

- Demande de subventions auprès de la Communauté de Communes et de la CAF pour équiper la micro crèche en mobilier.
- La demande de subvention de DETR pour la construction de la micro crèche a été validée à hauteur de 151 650€.
- Fixation des taux d'imposition 2018 : les élus ont décidé de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2017.
- Les élus ont décidé de créer un poste d'adjoint technique d'une durée de 6 mois à compter du 01/05/2018 pour un accroissement temporaire d'activité.
- Il a été décidé également de choisir la salle polyvalente pour célébrer les mariages le temps des travaux de réhabilitation de la mairie.
- L'avenant à la convention avec le Bureau de la Qualité de l'Eau a été adopté.
- Les élus ont décidé de ne pas nommer de délégué à la protection des données personnelles, comme l'exige la loi européenne, sur conseils de l'ATDA qui mène, avec le Centre de Gestion, une démarche de mutualisation de cette fonction au niveau départemental.
- Divers travaux ont été décidés : remplacement du sol de la cantine, remplacement de portes, déplacement de cloisons dans la classe de l'école du bas, voirie.

En sa séance du 29 juin 2018, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

- Renouvellement de la convention avec l'ATDA pour l'instruction des autorisations de droit du sol
- Signature d'une convention avec le SIVOM pour le contrôle des bornes incendie
- Fixation du prix du repas à la cantine –rentrée scolaire 2018/2019 : 2€30
- Questions et informations diverses :

• Nuisances sonores salle polyvalente : M le Maire informe les élus qu'il a été interpellé par un riverain concernant le bruit qu'occasionnent les loueurs de la salle polyvalente. La salle polyvalente est principalement utilisée par les verneixois et les associations, c'est un service que la commune propose aux habitants. Il arrive qu'elle soit louée à des personnes non résidentes. Une étude acoustique pourrait être demandée (coût approximatif 3 000€) et conduirait à effectuer des travaux considérables voir même interdire les manifestations en soirée. Le conseil municipal conserve l'utilisation actuelle de la salle. Lionel Brocard propose dans l'immédiat d'insister auprès des loueurs, sur le niveau sonore de la musique de fermer les portes et fenêtres et de maîtriser le bruit à l'extérieur de la salle. Le règlement intérieur de la salle polyvalente sera modifié en insistant sur la nécessité de respecter le voisinage en cas de location.

• Projet de construction d'une salle au stade : Lionel Brocard relance le dossier qui n'a pas évolué depuis plusieurs mois. M.Nicolas Belleuf se charge de prendre contact avec des entreprises de fabrication de modules.

• Vitesse excessive : Lionel Brocard demande aux élus de veiller aux conducteurs déraisonnables et de lui indiquer les éventuels grands excès de vitesse. La commission voirie est chargée de faire un inventaire des lieux où le marquage de signalisation au sol doit être refait. Un courrier sera envoyé à l'UTT de Commentry pour l'entretien des accotements au carrefour route de Mirebeau

• Micro crèche : le permis de construire a été accordé. L'appel d'offres sera lancé début juillet, le choix des entreprises fin août et le début des travaux en octobre. L'ouverture de la structure sera effective en septembre 2019.

• Construction de la nouvelle station d'épuration du bourg : le bureau d'études a fait plusieurs propositions d'implantation. Des rencontres avec les propriétaires concernés sont en cours.

• Don du sang: jeudi 20 septembre 2018 à la salle polyvalente.

En sa séance du 10 septembre 2018, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

- Choix des entreprises pour la construction de la micro crèche :

* Lot n° 1 : Gros œuvre / TABARD
* Lot n° 2 : Charpente bois/ SARL Etienne LAZARO
* Lot n°3 : Couverture Bardage zinc/SARL Etienne LAZARO
* Lot n°4 : Etanchéité/BRIERE
* Lot n°5 : Menuiserie Alu/METALUVER
* Lot n°6 : Menuiserie intérieure/ SARL Menuiserie AURICHE
* Lot n°7 : Plâtrerie peinture/ VEZZOSI
* Lot n°8 : Chapes sols souples carrelage/ SOGEB MAZET
* Lot n°9 : Electricité / SARL TAUVERON ELECTRICITE
* Lot n°10 : Plomberie sanitaire chauffage VMC/ RDB

- Lancement de l'appel d'offre à service pour la gestion de la micro crèche
- Transfert de la confection des paies au Centre de Gestion à compter du 01/01/2019
- Choix de l'ATDA pour la réalisation de la mission de délégué à la protection des données à caractère personnelles à compter du 01/01/2019.
- Questions et informations diverses :

• Restaurant Le Verneix : Le gérant va proposer des pizzas à la vente à partir de fin septembre.

• Local au stade : : Nicolas Belleuf a obtenu un devis d'un montant de 58 000€ pour une structure d'une surface de 68m². Une visite de l'entreprise de fabrication du matériel est planifiée fin septembre.

• Don du sang: jeudi 20 septembre 2018 de 16h à 19h à la salle polyvalente.

En séance du 23 novembre 2018, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

• L'indemnité de conseil attribuée au comptable public : les élus ont décidé de lui attribuer le montant total demandé soit 382€54

• Le déclassement de chemins ruraux en voies communales

• Nouvelle longueur de voirie pour attribution de la DGF 2020 : les élus ont voté une longueur de voirie de 21 548 m/linéaire.

• Nomination d'un conseiller municipal suivant ordre du tableau pour la mise en place de la commission de contrôle : suite à la réforme des modalités d'inscriptions sur les listes électorales, les commissions électorales seront remplacées à compter du 10/01/2019 par des commissions de contrôle composées du conseiller municipal volontaire selon liste du tableau des élections. Jérôme Da Silva assurera cette fonction.

• Approbation de la modification des statuts de l'ATDA suite à la prise de compétence pour assurer les fonctions de délégué à la protection des données.

• Construction d'une aire de camping - cars et construction d'une salle associative au stade : les dossiers de demande de subventions seront rédigés pour 2019.

• Informations diverses : les travaux de réhabilitation de la mairie se terminent le 29 novembre. Les services municipaux seront opérationnels dans la nouvelle mairie à compter du 03/12/2018. Une pièce de théâtre, organisée par le Club de l'Amitié aura lieu le 02/02/2019 à la salle polyvalente.

Avant de commencer l'ordre du jour, les élus ont tenu à observer une minute de silence à la mémoire de Christian Martin.

En sa séance du 8 février 2019, les élus de Verneix ont délibéré sur les points suivants :

- Acceptation du nouveau devis pour la construction d'un club house au stade
- Débat sur le PADD du Plui élaboré par la communauté de communes Commentry Montmarault Néris : les élus regrettent que les possibilités de développement économique ne soient offertes qu'aux grandes villes de la communauté. L'avenir des communes rurales se pose. Les élus seront très vigilants sur le futur zonage.
- Acceptation des nouveaux statuts du SDE 03.
- Acceptation de l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais au SDE 03
- Infos diverses :

* Le village de Mirebeau va être classé en zone agglomération afin de lutter contre la vitesse excessive. La limitation sera donc de 50kms/h.
* Journée « Verneix propre » : une journée consacrée au nettoyage de la commune sera organisée en partenariat avec les écoles de la commune et le SICTOM le week end du 18/19 mai.
* Travaux micro crèche : une semaine de retard a été prise en raison des intempéries. L'ouverture sera le 02/09/2019.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux sur : www.verneix.fr